

Cher monsieur D'Astous,

Avant tout, je vous remercie d'avoir pris le temps de répondre à ma lettre avec autant de détail et j'essayerai de répondre aussi bien que vous.

*Notre reportage résume le large consensus scientifique qui existe sur les effets sanitaires des radiofréquences. Santé Canada, le ministère de la Santé du Québec, l'Organisation mondiale de la santé, la FDA (U.S. Food and Drug administration), les CDC (U.S. Centers for Disease Center), l'agence internationale de recherche sur le cancer (AIRC) ne sont pas l'industrie.*

C'est un fait que ces organismes font consensus, cela ne veut dire qu'ils ont raison et encore moins que tous les scientifiques qui y font parti sont d'accord avec leurs conclusions. Ils ont effectivement regardé les effets non-thermiques des CEM et ils ont conclu que vu qu'il a plus d'études qui satisfont les critères rigoureux que vous énumérez si bien et qui ne trouvent pas des effets non-thermiques, alors le nombre d'études qui satisfont les mêmes critères, mais qui sont moins nombreuses doivent être ignorées. Se baser sur cette idée de « le poids de l'évidence » n'est pas scientifique, mais un très bon spin publicitaire pour l'industrie. Effectivement, le rapport de [l'AFSSET](#) de 2009, mentionne que des études démontrant un effet non-thermique, **11%** (pas 9%) sont conformes aux normes rigoureuses, des études qui ne démontrent pas d'effet, 69% sont aussi rigoureuses - p.400. Toujours selon l'AFSSET, cette fois sur l'humain, 20% ont trouvé un effet et 71% pas. Puisqu'il a des études rigoureuses qui le démontrent, la logique est de faire d'autres études au lieu de continuer à polluer l'environnement; il faut se demander si les études rigoureuses qui ne trouvent pas des effets non-thermiques ont elles regardé dans la bonne direction? Ces organismes, ni personne au monde, n'ont fait des études sur les effets non-thermiques des compteurs intelligents et les études à date sur les cellulaires et les antennes à micro-ondes montrent que le principe de précaution doit s'appliquer. Le même rapport de l'AFSSET est de cet avis : plus d'études sont nécessaires. La logique nous indique, en attendant plus d'études, d'arrêter d'ajouter des sources de radiation. Nous avons déjà assez à gérer les sources actuelles d'électropollution.

Puisque la technologie sans fil est relativement nouvelle dans notre quotidien, plus que le temps avance, plus que nous constatons des problèmes de santé. Pour cette raison plusieurs organismes se penchent pour appliquer le principe de précaution, notamment :

[Institut national de la santé publique du Québec](#): *Le niveau de risque associé à l'exposition aux CEM pour l'ensemble de la population, s'il est réel, s'avère faible. Néanmoins, du fait que pour certains groupes plus exposés, il peut s'agir d'un risque important, l'Institut national de santé publique du Québec considère que le gouvernement du Québec devrait prendre position sur la gestion des CEM et se doter d'une approche de précaution. Cette position devra considérer*

*d'une part, la sensibilité des enjeux autour du risque de leucémie chez l'enfant et d'autre part, les incertitudes scientifiques quant à la détermination d'un lien causal. N'oubliez pas que ce rapport est de 2006 et il devrait être révisé puisque notre exposition aux CEM a augmenté depuis d'une manière exponentielle.*

[Health Canada Offers Practical Advice on Safe Cell Phone Use](#) *Health Canada reminds cell phone users that they can **take practical measures to reduce RF exposure**. The department also **encourages parents to reduce their children's RF exposure from cell phones** since children are typically more sensitive to a variety of environmental agents.*

Update and Review of Research on Radiofrequencies: [Implications for a Prudent Avoidance Policy in Toronto](#) ***There is agreement that biological (i.e. non-thermal) effects from radiofrequencies are evident from research with animals, cell cultures and in humans.** Continued research into these effects, including potential mechanisms of action and the significance of these effects for long-term human health, is warranted.*

*A great deal of the new research on human health effects from RFs has come from studying those who use cell phones. Some recent studies suggest that low-level, longterm exposure to RFs may be linked to leukemia and certain brain cancers, among longterm cell phone users. **Studies of the impacts on children from cell phone RFs, while limited in number, do not rule out the possibility that children require greater protection from RF exposure.***

*Research in populations near cell phone base stations in Europe indicates that some **people living within about 300 metres of a base station** are more likely to **experience symptoms**, such as headache, memory changes, dizziness, tremors, depression and sleep disturbance, that are similar to a condition known as "microwave sickness". Such studies are limited and have not yet been conducted in North America. **Some scientists conclude there is need to ensure that RFs are kept as low as possible to protect people living close to cell phone towers...** Health Canada has not revised its guidelines to address the concerns raised in 1999. This review indicates that, **in the face of uncertain risks, prudent avoidance is still the best approach to minimize public exposure from the new and increasing number of RF sources in Toronto.** The Medical Officer of Health recommends that the City continue with a prudent avoidance approach in siting new telecommunication towers and antennas in the City...*

[American Academy of Pediatrics](#)

[American Academy of Environmental Medicine](#)

[L'Appel de Freiburg](#)

[Irish Doctors' Environmental Association \(IDEA\)](#)

[LA Teachers Association](#) C-19

[Résolution du comité national russe sur la protection contre les radiations non ionisantes](#) **Je vous invite à le lire au complet.**

[International Agency for Research on Cancer \(IARC\) and World Health Organization \(WHO\)](#)

Conseil de l'Europe [Résolution 1815](#)

European Parliament: [On the recognition of multiple chemical sensitivity and electrohypersensitivity in the International Statistical Classification of Diseases and Related Health Problems \(ICD\)](#)

[Seletun Statement](#)

[European Parliament Resolution on health concerns associated with electromagnetic fields](#)

[The Porto Alegre Resolution](#)

[The Venice Resolution](#)

[Stewart Report](#) : 6.38, 6.39, 6.40 etc., etc., la liste est longue depuis la Résolution de Vienne en 1998 – 35 autres depuis.

La liste de scientifiques, des syndicats, des organismes indépendants, etc. qui optent pour le principe de précaution est très longue et s'ajoutent aux préoccupations et recommandations de notre propre [NRC...en 1973](#) « *In view of the expected proliferation of MW devices in many different applications, a **substantial increase in MW background activity is feared that may endanger human health.** On this basis strict control of the use of these devices must be introduced while present safety standards are revised and extensive research is conducted into long term effects of exposure to low intensity MW radiation. **In particular, a study of possible accumulative effects of MW radiation (directly or indirectly) through sensitization must be conducted .** »*

Il y a probablement autant d'organismes, institutions, nationales et internationales qui se penchent sur un côté comme de l'autre; raison de plus de montrer les deux côtés de la médaille au lieu de continuer de répéter le mantra de l'industrie. Pour mieux comprendre la position des deux côtés : [Attitudes to the health dangers of non-thermal EMFs](#) « *If so many public health scientists and doctors who are trained in diagnosing both illness and its likely causes are so concerned about non-thermal EMF health dangers, **it seems strange to many people that governments and regulators still choose to ignore them.** Even individual scientists have been reduced to making appeals. Professor Adlkofer of the Verum Foundation, who computed that UMTS (3G) has a 10 times greater risk of causing DNA breaks and cancer than GSM, **called for an immediate change of policy in 2007, arguing that mobile phone radiation was an 'uncontrolled and unplanned field experiment' on humans.** »*

*Comme vous voyez, aucune autorité de santé nationale ou internationale n'appuie l'existence d'effets non thermiques nocifs pour l'homme des radiofréquences.*

Au contraire, vous avez maintenant constaté que des autorités de santé nationale et internationale appuient le principe de précaution et que les experts indépendants dans les effets non-thermiques des CEM ont donné le signal d'alarme depuis des années.

## CONFLITS D'INTÉRÊTS

Vous dites que les organismes que vous mentionnez ne sont pas l'industrie; je regrette de vous informer que grand nombre des scientifiques qui travaillent pour ces organismes ont des conflits d'intérêts. Actuellement, il y a [une pétition](#) pour changer le comité de révision du Code 6 puisque plusieurs membres sont en conflit d'intérêts.

Ce n'est pas un secret que le Canada travaille étroitement avec l'industrie : [Harvard Policy Review](#).

L'OMS a eu des problèmes de transparence avec [l'industrie du tabac](#) , [l'H1N1](#) et aussi avec les [CEM](#) depuis le scandale de Michel Repacholi qui avait comme mandat d'étudier les effets non-thermiques des CEM. Pendant 10 ans il a nié tout lien; il ne travaille plus sur ce projet pour l'OMS mais ouvertement pour l'industrie. Malheureusement, sa campagne de désinformation est encore en effet, la preuve, vous croyez encore dans ces institutions et leurs études douteuses :

[Conflict of Interest and Bias in Health Advisory Committees: A case study of the WHO's EMF Task Group](#)

[Use of evidence in WHO recommendations](#)

[Mobile phones, precautionary principle, and future research](#)

L'épidémiologiste **Anders Ahlbom** –(ex)président de l'AIRC et professeur à l'Institut Karolinska, qui a toujours nié un lien entre l'utilisation du cellulaire et le cancer [IARC Drops Anders Ahlbom from RF-Cancer Panel](#)

[Daniel Krewski](#) épimédiologiste, [Federal Wi-Fi panel criticized for undisclosed conflict](#) -Comité Code 6, Interphone, MOBI-kids... *"I don't think there's anything nefarious in it that he didn't disclose it," Flynn says. "The most positive view is that [Krewski] is so busy he overlooked it."...* Sérieusement, devons nous encore croire dans ces institutions qui défendent sans vergogne les conflits d'intérêts de leurs membres?

Je pourrais vous offrir plusieurs articles dans des blogues comme [celui-ci](#) qui décrivent les conflits d'intérêts des certains scientifiques pour ensuite faire la recherche et confirmer leur véracité. Au lieu de ça, je vous offre ce conseil : suivez l'argent et vous trouverez s'il a conflit d'intérêts ou pas. Ce n'est pas toujours facile, mais pour un journaliste de votre calibre, ça ne devrait pas vous arrêter. L'étude Interphone canadien a été financée par l'industrie, « l'étude » de la Brigade a été financée par l'industrie, [M<sup>me</sup> Beausoleil](#), est-elle consultante pour HQ, est-ce que le fait qu'un grand nombre d'antennes de communication se

trouvent dans des immeubles du MSSS qui reçoit des redevances pourrait jouer un rôle sur sa position? Pour quoi HQ utilise-t-elle la même présentation (Lachine) que M<sup>me</sup> Beausoleil à la Polytechnique ... Avant 2008, lors de la [consultation publique](#) sur l'antenne de Radio-Canada au Mount-Royal, M<sup>me</sup> Beausoleil n'avait [aucune expérience en CEM](#), elle a fait deux autres interventions jusqu'à que H-Q la présente comme une experte dans la matière; pourtant elle se base toujours sur les mêmes organismes et elle n'est pas une chercheuse, mais une recherchiste qui fait du « cherry picking ». Pour en savoir plus, vérifier leurs références c'est un premier pas. Par exemple, autre que Thomas Gervais est photogénique, quelle qualification a-t-il pour se faire passer devant la caméra comme un expert sur les effets non-thermiques des CEM? Première étape : regarder son CV. Sur le site de la [Polytechnique](#), il a publié [que récemment](#) (2011) deux études :

- 1 Qasaimeh, M.A., Gervais, T., Juncker, D. (2011). [Microfluidic Quadrupole and Floating Concentration Gradient](#). *Nature Communications*, 2.
- 2 Gervais, T., Brown, R.L. (2011). [Testing Modes of Exhumation in Collisional Orogens : Synconvergent Channel Flow in the Southeastern Canadian Cordillera](#). *Lithosphere*, 3, p. 55-75.

Deuxième étape : vérifier les études : journal, conflits d'intérêts, précisions, etc. Le premier article est publié dans [un journal en ligne](#): "*Nature Communications is an online-only, multidisciplinary journal dedicated to publishing high-quality research in all areas of the biological, physical and chemical sciences.*" (Probablement financé par des dons que la Fondation Trottier a faits à la Polytechnique- je vous laisse vérifier)

Le deuxième article a une **erreur de date** : publié en 2010 et pas en 2011...et une **erreur d'auteur** : c'est un [Félix Gervais](#) et pas un Thomas Gervais qui a publié. Le journal existe depuis 2009 et se concentre sur les recherches sur la lithosphère. Thomas Gervais se présente comme un [expert en micro-chips \(lab-on-a-chip\)](#) utilisées par les compagnies pharmaceutiques pour le traitement du cancer de la prostate et des ovaires. Rien à avoir avec la lithosphère.

Troisième étape : faire une recherche sur Félix Gervais d'Ottawa, maintenant à McGill, pour confirmer si Félix et Thomas sont la même personne : Félix Gervais, géologue, est maintenant professeur adjoint à la Polytechnique et comme Thomas Gervais l'est aussi à la même école, nous ne pouvons pas qu'en déduire qu'ils sont deux personnes distinctes et que Thomas fait du plagiat...ou probablement une erreur administrative...à vous de vérifier...

Je vous laisse continuer l'investigation pour savoir si Thomas Gervais a publié un article de sa vie autre que celui de 2011 dans un journal en ligne. Selon mes contacts, il n'a pas publié ni sur les CEM ni les effets non-thermiques de ces champs. Pourtant vous avez donné une audience incroyable et de la crédibilité à



son « étude » sur les hypersensibles et les radiofréquences des compteurs intelligents. Le mot « étude » est utilisé par Gervais et Protégez-vous comme spin publicitaire puisqu'elle ne serait jamais publiée due à ses proéminentes inexactitudes. Comprenez bien, ce n'était que de la publicité pour HQ et rien d'autre. Une « étude » sans expert dans la matière, sans supervision d'un médecin, etc. Tout ce que M Gervais a fait c'est louer une excellente machine, grâce à la générosité de Lorne Trottier, pour que des jeunes étudiants de premier cycle en génie, sans aucune expérience en mesurage des CEM prenant des mesures dans les résidences des personnes EHS et leur dire que leur problème de santé était dans leur tête puisque les lectures étaient conformes et en dessous du Code 6. Comble d'humiliation pour ces malades : publier dans une revue populaire et maintenant même l'émission Découverte leur donne raison.

Baser l'émission sur la position des institutions qui ont été publiquement exposées par leurs conflits d'intérêts de longue date, notamment l'OMS, FDA CDC et celles qui se cachent derrière les normes du Code 6 manque de rigueur.

Vos experts suivent, tout comme vous-même, les directives de l'AFSSET qui a été trouvé coupable en 2006 de « manque de rigueur et d'indépendance » : « [L'Agence française de sécurité sanitaire de l'environnement et du travail \(Afsset\) ressort décrédibilisée du rapport mis en ligne lundi sur le site web du ministère de l'Ecologie. Réalisé par l'Inspection générale de l'environnement \(IGE\) et l'Inspection générale des affaires sociales \(Igas\), il pointe le manque de rigueur et d'indépendance des experts de l'Afsset. En général, et plus particulièrement dans le domaine de la téléphonie mobile.](#) » Pour [plus des détails](#). L'AFSSET fait aussi du « cherry picking » non seulement sur les études qui va prendre en considération, mais aussi sur le comité de révision; des chercheurs comme Pierre Aubineau sont exclus; est-ce que ses études sur les effets des cellulaires sur la barrière hématoencéphalique sont en cause? Voilà un point que l'émission aurait pu soulever.

[ICNIRP](#) Nous devons leur croire sur parole que l'industrie n'a pas d'influence sur les conclusions : « **Conflict of Interest Statement**  
*Funding for research undertaken by MF and AJS has been provided by a number of sources, including the European Fifth Framework Program; the International Union against Cancer, which receives funds from the Mobile Manufacturers' Forum and the GSM Association; the Mobile Telecommunications Health and Research Programme; the Swedish Research Council; AFA Insurance; and VINNOVA (The Swedish Governmental Agency for Innovation Systems). VINNOVA received funds from TeliaSonera, EricssonAB, and Telenor. All funds from commercial sources were via firewalls. The authors certify that their freedom to design, conduct, interpret, and publish research was not compromised by any controlling sponsor. AJS holds shares in the telecoms companies Cable and Wireless Worldwide and Cable and Wireless Communications. AJS' wife holds shares in the BT group, a global*

*telecommunications services company. MF, ACG, and AJS are members of the International Commission on Non-Ionizing Radiation Protection, an independent body setting guidelines for non-ionizing radiation protection. MF and AJS serve as advisors to a number of public advisory and research steering groups concerning the potential health effects of exposure to non-ionizing radiation. »*

Ces institutions continuent à se sentir libres de faire comme bien leur semble : encore une fois, lors de la réunion du 5 de ce mois-ci, [l'OMS invite l'industrie](#) à se prononcer sur les normes à venir... Nous avons des experts indépendants qui peuvent nous conseiller si une antenne a une utilisation commerciale à 0,001 - 1µW/m<sup>2</sup> ou pas. Pourquoi inviter l'industrie à défendre leurs intérêts qui n'ont rien à avoir avec la santé?

L'étude Interphone a été financée par l'industrie, l'étude [MOBI-kids](#) qui sera publiée en 2015-2016 inclut 13 pays, dont le Canada qui est l'unique pays à accepter l'aide financière de l'industrie. [D Krewski](#) est à la tête de l'étude canadienne; espérons qu'il sera aussi remplacé vu qu'il vient d'être exclu du comité de révision du Code 6 dû à ses conflits d'intérêts...L'étude [COSMOS](#) est aussi fondée par l'industrie [Mobile Telecommunications and Health Research Programme](#)

[Les études financées par l'industrie](#), en majorité, pas en totalité, ne trouvent des liens entre la santé et leur produit. Le « poids de l'évidence » est financé par l'industrie, une fois que nous mettons à côté les études de l'industrie, le « poids de l'évidence » se penche du côté des effets non-thermiques. Pour cette raison, vaut mieux lire les études en sa totalité, voir qui les a financées et se former sa propre opinion au lieu de répéter le mantra de l'industrie.

[Environmental health trust Cites Conflicts of Interest Surrounding New Published Study](#)« *“We need . . .to protect [children] and ourselves from the potential impact of microwave radiation from cell phones,” Dr. Davis writes. “We need to protect...developing brains and bodies from exposure to a sea of radiofrequency radiation whose full impact cannot be gauged at this time.”*

*In fact, according to Dr. Davis, **brain cancer is not the only health issue of concern linked to cell phone radiation, nor is cell phones the only source of radiofrequency and electromagnetic radiation. Important new research in rabbits and rats find that pulsed digital signals from today's smartphones damage sperm, brain, liver, eyes and skin of exposed offspring, and impair their memory and behavior. According to independent studies at the Cleveland Clinic and Australia's national research center, men who use cell phones four hours a day have about half the normal sperm and three times more damage to their DNA than those with much less use.***

***News studies showing that cellphone radiation increased cell death in liver and damaged brain, liver, eye and skin in rabbits were presented in Istanbul***

in May 2011 and co-hosted by Environmental Health Trust and Biophysics Department of Gazi University, Ankara, Turkey (Guler et al., 2011). Other work by the Gazi group, led by Professor Nesran Seyhan, has **provided recent confirmation of the capacity of cellphone radiation to weaken the blood brain barrier—a finding first produced by Alan Frey in 1975.** »

## CODE 6

L'émission a manqué de rigueur en basant le reportage sur un Code désuet au lieu de le dénoncer : le Canada, les États-Unis, le Japon et le Royaume-Uni sont les pays avec les codes les plus permissifs de la planète qui ne prennent pas en considération les effets non-thermiques des CEM et qui, de plus, font fi des ces effets sur la population en générale, les points chauds créés par ces radiofréquences, du fait que nous sommes déjà irradiés - effet cumulatif (même contre notre consentement et à notre insu) par des centaines des sources de la technologie sans fil, 24 heures sur 24 à vie et pas seulement pendant 6 minutes, une fois dans notre vie. Ajouter une autre source permanente et pulsée de surcroît est irresponsable; ce reportage aurait dû en parler.

## INTERNATIONAL Radiofrequency / Microwave EXPOSURE STANDARDS

### Country Exposure level ( $\mu W/cm^2$ )

New South Wales, Australia 0.001

Salzburg, Austria (pulsed transmissions) 0.1

Russia / Bulgaria / Hungary/ Switzerland 2–10

Belgium 3

China 7–10

Italy / Toronto 10

Auckland, New Zealand 50

Australia 200

New Zealand / Japan / Germany/ **US /Canada** 200–1,000 (10 000 000  $\mu W/m^2$ )

United Kingdom 1,000–10,000

### [Normes en Europe \(2009\)](#)

Vous dites que ces normes sont adoptées pour des raisons politiques et pas sanitaires. **Vous êtes dans l'erreur** : « [The ICNIRP guidelines are for short-term, acute thermal RF/EMF exposure. The current ICNIRP, IEEE standards are based on the preconceived and out dated view of government authorities that the only possible established biological effect of RF/EMF exposure is tissue heating. The Russian standards are supported by science as a result of extensive research and take into account the dangers of non-thermal exposure. The standards are also backed by the Russian Ministry of Health and are a small fraction of what is allowed by ICNIRP and the IEEE which is currently adopted in many countries.](#) »

Pourquoi dans des pays comme l'Israël, l'Italie, La Chine, la Russie et d'autres se sont-ils dotés de Codes de sécurité qui sont 100 fois plus stricts que le Code



6 canadien ? Je pense bien que les téléspectateurs de Radio-Canada auraient bien aimé entendre la réponse de M. Siemyatycki, de M. Gervais ou de M<sup>me</sup> Beausoleil à ce constat. Pourquoi n'avez vous pas posé cette question ?

J'aimerais bien comprendre pourquoi être Canadien nous confère une plus grande immunité aux conséquences nocives de ces ondes. Ont-ils une réponse à nous donner ?

Je vous invite à lire cette publication récente: [Wi-Fi technology – an uncontrolled global experiment on the health of mankind](#). Encore des scientifiques russes qui nous invitent à adopter le principe de précaution.

Vos réponses se cachent derrière le Code 6; pas parce qu'il existe ça veut dire qu'il doit être suivi aveuglement. Autre le fait qu'il est désuet et qu'il ne prend pas en considération\* les femmes enceintes, les enfants, les personnes âgées, les malades, les personnes avec des implants métalliques, leur exposition actuelle (à l'intérieur et à l'extérieur), leur facteur de risque, etc. montre qu'il ne doit pas être observé, mais révisé. Ce qui est en train de se faire, mais malheureusement le comité a été mal choisi, comme je vous ai déjà informé, une pétition est en effet pour exiger que le comité soit formé par des experts impartiaux et intègres. On verra si cette fois La Société royale du Canada ou le ministre de la Santé écoutent, à ma connaissance ça fait au moins cinq ans que c'est demandé par plusieurs groupes.

\* Code 6 -Préambule, page 3, paragraphe 3 : « *Les mesures de sécurité et les directives d'installation décrites dans le présent Code s'adressent aux employés des ministères et des organismes fédéraux. Ces lignes directrices **peuvent** être adoptées par les provinces, l'industrie ou autre groupe intéressés. Le ministère de la Défense nationale devra se conformer aux normes indiquées dans le présent Code, sauf où une telle conformité à la réglementation compromettrait les activités de formation et les opérations des Forces armées canadiennes, tel que jugé par le ministère.* » En autres mots, ni les provinces ni les municipalités ne sont obligées de se conformer au Code 6. **L'industrie le fait parce que ça l'accommode**. Si vous lisez entre les lignes et vous connaissez l'histoire du Code, vous comprendrez qu'il s'applique aux soldats pour les protéger des effets thermiques du radar. Le modèle étudié était un homme de 200 livres et 6 pieds de hauteur. Jamais il n'a été conçu pour l'ensemble de la population. Pourquoi appuyer un tel Code?

La population en générale n'est pas consciente que leurs jouets doivent être utilisés avec précaution; personne ne lit les instructions dans les livrets. Vous avez manqué une opportunité d'expliquer au grand public que certaines précautions doivent être prises. Même votre expert l'a dit : « si mes enfants étaient des utilisateurs assidus je leur demanderais de l'utiliser avec précaution (cellulaire) ». Vous répondez que c'est acceptable qu'il dise en ondes : « **faites comme je dis, pas comme je fais** »...

## INTERPHONE

L'opinion d'un autre scientifique sur l'étude Interphone pour mieux comprendre les « hics »\* de votre expert aurait été la bienvenue : [Annie Sasco](#). Vous trouverez l'étude décortiquée par la professeure Magda Havas [ici](#). Les documents avec références sont inclus; tout comme les commentaires d'Elisabeth Cardis, chercheur principal de l'étude Interphone.

L'étude Interphone a plusieurs failles, notamment :

- Les utilisateurs décédés avec tumeurs du cerveau ont été exclus;
- Les utilisateurs du téléphone sans fil ont été exclus;
- Pas tous les cancers du cerveau ont été inclus;
- Les cas de neurinome acoustique ont été exclus;
- Les utilisateurs d'une fois semaine étaient considérés comme utilisateurs assidus;
- Les utilisateurs étudiés avoisinaient un total de 100 heures, représentant à peine plus **de 2 heures d'utilisation de téléphone portable par mois** (le 90% que Jack Siemiatycki se plaît à dire que sont sans crainte de développer un cancer du cerveau- aujourd'hui, selon vous, combien d'utilisateurs de cellulaire l'utilisent que 2 heures par semaine?).

Pour ces raisons, 90% des utilisateurs dans l'étude sont « protégés » du cancer du cerveau. La manipulation des données est évidente, d'où l'importance de lire les études, communiquer directement avec les chercheurs et vérifier qui les a financés.

L'étude Interphone a débuté en 2000 en étudiant les cas de cancer du cerveau **depuis 1988**, l'étude a terminé en 2004 mais elle a été publiée en 2011. Pourquoi ne pas poser la question du « pourquoi » le retard de sept ans à publier les résultats? Vous remarquerez que l'industrie fait tout dans son pouvoir pour retarder les procès qui dévoilent la dangerosité des ondes.

L'[Inde](#) va inclure une brochure informative sur l'utilisation sécuritaire du mobile. Demandez à votre entourage, qui lit les instructions du cellulaire? Pourtant les instructions sont très claires : se tenir à une certaine distance, ne pas l'utiliser en mouvement, ne pas le garder sur son corps, la valeur DAS, etc. Même pas les vendeurs de ces jouets lisent les instructions et ignorent ce que « DAS » veut dire. Encore une autre opportunité manquée d'informer.

Vous mentionnez ne pas connaître l'origine de mes chiffres concernant l'étude Interphone (16 études au total); elles viennent de cette étude, [Risk of brain tumours in relation to estimated RF dose from mobile phones: results from five Interphone countries](#) Note : *In addition, the authors thank Professor Jack Siemiatycki for allowing the use of Montreal data in these analyses.* Comme vous pouvez constater, Jack Siemiatycki est très au courant de la disparité des

pourcentages : 248% plus de risque pour les Canadiens pour le gliome et 425% plus de risque de méningiome pour la Nouvelle-Zélande. Pourquoi ne les a-t-il pas mentionnées?

Les résultats de cette étude Interphone sont bien expliqués [ici](#). Discussion sur les [résultats publiés et les vrais chiffres](#) de l'étude Interphone. Ce qui m'amène à répéter que lors que l'industrie s'en mêle, les résultats ne sont JAMAIS ce que les chercheurs ont trouvé; ils sont toujours dilués. Ceci est un secret de Polichinelle, l'émission aurait dû faire une recherche plus approfondie au lieu de présenter le point de vue de l'industrie.

Les études Interphone sont basées sur des cancers diagnostiqués à une époque où PEU des personnes utilisaient un cellulaire, quand la majorité des utilisateurs étaient des adultes et les appels étaient en majorité pour leur emploi lors que l'utilisateur se trouvait loin d'une ligne téléphonique filée; les ados n'avaient pas de cellulaire à l'époque, les bébés n'étaient pas exposés au Wi-Fi, encore moins aux cellulaires. Et le cancer a été quand même trouvé chez les utilisateurs assidus (à l'époque) de longue date; malgré ses failles, il y avait assez preuves pour que l'AIRC les classe 2B, en dépit la pression et manipulation de l'industrie.

\*Le « hic » expliqué par [Jack Siemiatycki](#), Ph.D., of the University of Montreal, who directed one of the Canadian Interphone centers, concluded, "For the great majority of users — about 90% — the message is rather encouraging. There was absolutely no evidence of any risk. There is some doubt in the top 10% of usage, which corresponds to more than 100,000 minutes of cell phone use. If a person has used it for 10 years, that would correspond to **30 minutes a day, every day.**"

Nous voilà avec une autre réalité : l'utilisation du cellulaire et toute autre technologie sans fil a drastiquement augmenté depuis l'époque de l'étude Interphone. Regardez dans la rue, regardez dans votre famille : cellulaire, Wi-Fi, iPad, iPod, iPhone, etc. 40% des bébés de 2 à 4 ans les ont déjà utilisés, 10% des bébés de moins de 2 ans aussi. Les jeunes et moins jeunes couchent avec leurs jouets sans fil, utilisent comme réveille-matin leur cellulaire, etc. Le [cellulaire](#) est devenu plus qu'un simple outil pour faire une appelle téléphonique, c'est un mini-ordinateur, une calculatrice, un outil de recherche, un réveille-matin, un agenda, un jouet, une Télévision, une radio, un appareil photo/vidéo, etc. Aujourd'hui, plusieurs familles n'ont plus un téléphone filé, mais que de sans-fil (qui émettent des radiofréquences mêmes quand ils sont dans leur base, donc encore plus polluant que le cellulaire) ou même chaque membre a son propre cellulaire, incluant les enfants. Notre insouciance collective est démentielle, ajouter une autre source et cette fois pulsée et 24 heures sur 24 à vie, il faut vraiment être... inconscient ...pour penser que c'est un bon choix. C'était le devoir de l'émission de montrer cet aspect surtout à une époque où le peuple ne lit plus et se fi à des émissions comme la vôtre qui souvent fait des documentaires extraordinaires.

Je vous rappelle que [la cour italienne](#) a trouvé que l'usage du téléphone mobile avait causé la tumeur bénigne d'un usager. « **Bénigne** » voulant dire que le **malade va survivre avec des séquelles handicapantes à vie**. Pensez-vous que les compagnies de téléphonie n'ont pas fait tout dans leur pouvoir pour prouver le contraire? Innocente Marcolini a commencé à utiliser le cellulaire au début des années 90, en 2002 les symptômes se sont révélés et 10 ans plus tard le tribunal s'est prononcé. [Radio Vatican](#) a aussi été trouvé coupable de causer le cancer dans la population de Cesano et les alentours (chez l'enfant et les adultes avec 10 ans et plus d'exposition) - 5 à 9 km à la ronde de cette antenne radio – encore 10 ans pour enfin arriver à cette conclusion; l'église c'est débattue comme le diable dans l'eau bénite pour nier le tout, mais les preuves étaient accablantes.

Chez l'adulte, un cancer peut prendre de 15 à 30 ans à se manifester parce qu'au moins 7 à 9 mutations sont nécessaires, pendant que pour l'enfant uniquement deux (2) le sont. Raison de plus pour appliquer le principe de précaution. Vous parlez d'études sans regarder les statistiques qui montrent que le [taux de cancer continue d'augmenter](#), tout comme le taux de survie...mais à quel prix?

## NEURINOME ACOUSTIQUE

Concernant l'étude mentionnée sur le neurinome acoustique: [Mobile phone use and risk of brain neoplasms and other cancers: prospective study](#). Vous répondez encore sur le cancer et pas sur le fait qu'ils ont trouvé un lien statistiquement valable pour le neurinome acoustique : “*For acoustic neuroma, there was an increase in risk with long term use vs never use (10+ years: RR = 2.46, 95% CI = 1.07–5.64, P = 0.03), the risk increasing with duration of use (trend among users, P = 0.03).*” Ce qui veut dire que pour les utilisateurs de 10 ans et plus, comparés aux non-utilisateurs, le Risque Relatif (RR) de 2,46 est TRÈS significatif (à partir de 1 il l'est), l'intervalle de confiance (CI) le confirme à 95% et **la valeur p de 0,03** le réconfirme puisque **ce sont les valeurs p ≤ 0,05 qui indiquant que le CI est valable**. En conclusion, **contrairement à votre réponse**, cette étude **confirme, sans l'ombre d'un doute, que les utilisateurs de 10 ans+ de cellulaire ont deux fois et demie (2,46 ≈ 2,5) la probabilité de développer un neurinome acoustique**. C'est la cinquième étude à le confirmer, ma question reste : pourquoi parler seulement des cancers et pas des neurinomes, sans « hics » comme le mentionnait votre expert en se référant aux trouvailles sur le cancer de l'étude Interphone?

## AUTRES ÉTUDES

L'attention est détournée en parlant exclusivement du cancer du cerveau et des études sur le cellulaire en sachant que ce problème prend des décennies à se prononcer. Il y a d'autres problèmes de santé provoqués/exacerbés/déclenchés

à plus court terme par une exposition aux CEM : [Mélanome](#), [Sommeil](#), [Arythmie](#), [Thyroïde](#), [TDHA](#), [EHS](#), etc. Pourquoi ne pas les avoir abordés?

Une étude scientifique « rigoureuse » doit avoir les moins de variables possibles qui vont influencer les résultats. Pour cette raison, des formules mathématiques sont utilisées pour permettre aux chercheurs de confirmer ou pas une corrélation entre, par exemple, la toxine et la maladie en éliminant, minimisant les variables. De plus en plus, les chercheurs trouvent extrêmement difficile de trouver des groupes contrôle qui ne sont pas « contaminés » par la substance étudiée. La preuve, ont trouve du DDT dans le lait maternel des femmes inuites, un peuple qui n'a jamais fait de l'agriculture et leur diète est presque exclusivement carnivore. Une des rares études qui n'avait qu'une seule variable est celui [d'Élizabeth Gillette](#) sur les enfants Yaqui et les pesticides : deux populations identiques dans tous les sens, une qui consommait des aliments d'agriculture commerciale (mêmes pesticides utilisés au Canada et les EUA) et une autre pas (comme nos ancêtres ont mangé depuis les 10 000 ans que l'agriculture existe). Pour les chercheurs sur les effets non-thermiques des CEM, il est de plus en plus difficile de trouver des populations non-exposées aux CEM. Un autre grave problème pour des futures études est que les sources de radiation continuent d'augmenter et il devienne considérablement difficile d'étudier une seule source. Sans oublier que dans le cas des ondes on doit pendre en considération la partie du corps irradiée, l'angle d'irradiation, le temps d'exposition, l'âge, la susceptibilité, le poids, l'hauteur, le taux d'exposition, etc. Un nombre inouï de variables. Si je me permets de me donner en exemple : tout est filé chez-nous, les petits appareils électroménagers sont sur une barre de tension toujours fermée jusqu'à utilisation, pas de four à micro-ondes, pas d'ampoules fluocompactes, pas de gradateurs, nous fermons les ordinateurs (filés) et les cellulaires sont en mode avion avant de nous coucher, etc. De plus, malgré le fait que la maison a été choisie parce que loin des tours d'antennes à micro-ondes, nous recevons trois sources de Wi-Fi en permanence (portée de 100 mètres omnidirectionnelle) des voisins parce qu'ils n'appliquent le principe de précaution en débranchant le router avant de se coucher. Deux à trois autres sources s'ajoutent pendant le jour, la radiation de l'antenne radio du poste de police (à plus d'un kilomètre de distance) a été mesurée à  $400\mu\text{W}/\text{m}^2$  sur mon oreiller, tout comme  $700\mu\text{W}/\text{m}^2$  du téléphone sans-fil que mon voisin a placé à côté de sa tête de lit (savoir qu'il reçoit  $25\ 000\mu\text{W}/\text{m}^2$  sur sa tête ne me rassure pas). Des sources sur lesquelles nous n'avons pas contrôle et nous sommes exposés 24 heures sur 24. Sa télévision et son four à micro-ondes aussi nous polluent. Les chambres des enfants sont moins exposées aux radiations que la mienne, ils sont plus jeunes que moi, plus grands que moi, plus minces que moi, ils sont étudiants et travaillent à temps partiel pendant que mon bureau est à la maison; mon cellulaire n'est allumé que rarement et il n'est pas intelligent; mes enfants ont de cellulaires intelligents à un DAS réduit. Non seulement nous sommes trois personnes avec une génétique très similaire, mais pas identique puisque mon fils élimine bien les métaux lourds, mais pas ma fille; en somme nous sommes aussi différents que trois étrangers et malgré nos précautions



nous ne pouvons pas considérer comme un groupe contrôle dans le vrai sens. Comme vous constatez, d'un côté même des personnes averties ne peuvent plus ne pas se trouver, chez eux, sans être exposées contre leur gré à l'électropollution dans leur quotidien et espace personnel, mais l'exposition des occupants est différente d'une personne à autre. Les promoteurs de la technologie sans-fil comptent sur cette réalité et fort probablement il n'aura jamais une étude des effets non-thermiques sur les compteurs « intelligents ». Depuis les années 60-70, des experts nous dissident de faire les études avant de continuer à polluer et que ça devienne impossible de les étudier. Plusieurs chercheurs sont privés des fonds de recherche une fois qu'ils publient des études à l'encontre des intérêts de l'industrie. Puisque le cellulaire est gardé près du corps, les études sur les cancers ou autres maladies sur ces parties du corps seront regardées de près : cerveau, rein, cœur, prostate, reproduction. Il y a deux nouvelles études sur le cellulaire en train de se réaliser à ce moment et les chercheurs ont éliminé autant des variables que possible, mais l'industrie les finance et c'est cette réalité que nous devons faire face. Pour les EHS, dans un futur non lointain il va falloir se contenter d'études cliniques où la réduction des sources ou l'élimination totale des toutes les sources, grâce à une cage Faraday, va être possible de démontrer si les CEM, pas une source en particulier de CEM, améliore le sort des malades. Ajouter une autre source de pollution (radiofréquences pulsées et électricité sale) à notre environnement, 24 heures sur 24 à vie n'a pas du bon sens que pour l'industrie et c'est cela qu'il fallait dénoncer. Uniquement les nantis pourront se permettre d'implanter des mesures de protection, tout comme c'est le cas pour l'option retraite qu'HQ offre à ses clients. Les pauvres doivent se résigner à se faire irradier; un autre point manqué par l'émission. *Vaut mieux être riche et en santé que pauvre et malade...*

## CLASSIFICATION 2B

La classification 2B est pour tous les CEM, dès EBF aux HF. Avez-vous lu ce document : [MONOGRAPH ON RADIOFREQUENCY ELECTROMAGNETIC FIELDS](#) ? Pour ce qui est des effets non-thermique des EBF il a un consensus scientifique (indépendant) en ce qui concerne la leucémie infantile. [Cet article](#) mentionne les risques et la situation en Europe. N'oubliez pas que le Québec a le triste record du plus haut taux de leucémie infantile au Canada et un de plus haut au monde; nous sommes aussi le plus grand utilisateur d'électricité au Canada et un de plus grand consommateurs au monde. **Vous minimisez leur dangerosité sans vous être informé convenablement.** Les EBF sont classées 2B pour une bonne raison. Demandez aux oncologues et vous diront que le risque de développer une leucémie infantile est plus grand pour les enfants qui habitent à proximité des lignes de haute tension (des EBF). **La classification 2B est pour toute la gamme des CEM** : des extrêmement basses fréquences aux hyperfréquences (lignes haute tension, antennes radio, Télévision, à micro-ondes –technologie sans-fil- et le four à micro-ondes) **pas seulement les EBF.** **Le compteur intelligent se trouve dans les hyperfréquences** : l'onde artificielle du CI fait 900 oscillations, aller-retour, par seconde...**avec des**

**pulsations jusqu'à 550 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  à  $\leq 20$  cm de la source – le fait de se cacher derrière une clause échappatoire ne change pas la réalité.**

Se moquer de la classification 2B des CEM en les comparant aux [cornichons](#) et au [café](#) au lieu de les comparer à des substances mieux connues comme nocives, ne reflète pas une attitude professionnelle de l'émission. Par contre, c'est un spin publicitaire de premier ordre pour l'industrie.

**Un autre point très important qui vous échappe** (voir votre commentaire plus bas) est que le comité de l'IARC ne passe pas une résolution par vote unanime, mais chaque membre a un vote...pour cette simple raison la classification est 2B et pas 2A. **Cette classification indique que la majorité des membres ont trouvé consensus pour le classement 2B.** De toute évidence, Siemyatycki est du côté de l'industrie et pour cette raison il se permet de la douter; **la classification 2B est le compromis jusqu'à une nouvelle classification.**

### Dr Lennart Hardell

Vous mentionnez le nom du Dr Hardell à deux reprises : *«Notez que l'oncologue Lennart Hardell, dont les résultats qu'il obtient dans ses études détonnent sur l'ensemble de la littérature scientifique, était l'un des trente membres de ce comité.»* Dans l'émission, qui se concentrait sur le cancer, vous avez demandé l'opinion d'un épidémiologiste qui de toute évidence se penche sur l'opinion de l'industrie; **puisque vous parliez de cancer, pourquoi ne pas demander l'opinion d'un oncologue**, le Dr Hardell par exemple? Vous auriez eu deux opinions différentes, ce n'est pas ça le bout des émissions de Radio-Canada? [Sa dernière publication sur l'étude Interphone.](#) Il discute en détail les études révisées pour la classification 2B, incluant l'étude danoise. Voici sa conclusion : *« In summary there is reasonable basis to conclude that RF-EMFs are bioactive and have a potential to cause health impacts. There is a consistent pattern of increased risk for glioma and acoustic neuroma associated with use of wireless phones (mobile phones and cordless phones) mainly based on results from case-control studies from the Hardell group and Interphone Final Study results. **Epidemiological evidence gives that RF-EMF should be classified as a human carcinogen. The current safety limits and reference levels are not adequate to protect public health. New public health standards and limits are needed.** »*

Votre phrase suivante le dit tout : *«Nous avons souvent entendu dire que les radiofréquences étaient cancérigènes. Il était important d'expliquer que ce n'était pas le cas.»* **Vous vous trompez**, deux tribunaux italiens le confirment et plusieurs études rigoureuses sont du même avis. Ici même au Québec, [Les problèmes de santé du personnel du Cégep André-Laurendeau](#) : les nombreux cas de cancer, du cancer de la thyroïde et la maladie de la thyroïde chez les employés syndiqués a fini par faire enlever les 22 antennes à micro-ondes de Bell sur le toit et les installer...à l'hôpital Douglas... **je vous invite à lire ce**

**document au complet** (Santé Canada donne une réponse plus qu'éloquente, tout comme les compagnies d'assurance...) et apprendre la réalité quand confronté à une telle situation.

Autrement dit, **l'émission avait comme objectif de démontrer**, en faisant du « cherry picking », **que les radiofréquences ne sont pas carcinogènes**. C'est pour cette raison que vous avez choisi de ridiculiser la classification 2B, de minimiser les résultats de l'étude Interphone et que vous n'avez pas fait un effort pour montrer les études sur les tumeurs acoustiques. Votre choix de diriger les téléspectateurs sur votre opinion personnelle ne fait que discréditer l'institution nationale qui vous a permis de le faire.

Encore une fois, l'émission a manqué une excellente opportunité d'éduquer le public sur l'utilisation de la technologie sans fil et **n'a fait que renforcer le mythe de leur innocuité**.

[Ici](#) vous trouverez une longue liste d'études cataloguées selon (+) (-) (±).

Ce que nous amène à vos explications techniques sur les raisons de mesurer à une distance et pas une autre, à ne pas avertir le client de garder une distance de 20 cm, etc.

## RÉPONSE TECHNIQUE

Je tiens à reposer ma question adéquatement et apporter une correction à mes chiffres. Vous conviendrez certainement qu'une comparaison entre deux appareils est faite en tenant compte de la même unité de comparaison et dans des conditions identiques. Cela était le principe de mes remarques.

Si on mesure la densité de puissance de deux appareils différents, il faut tout d'abord le faire à la même distance, et en tenant compte du même facteur d'utilisation. Vous avez présenté une mesure à 30 cm pour un four à micro-ondes avec un facteur d'utilisation de 100%, et la mesure d'un compteur Focus à 1 mètre avec un facteur d'utilisation de moins d'un dixième pour cent, 0.096 %. Or, il faut aussi préciser que la comparaison est faite sur une période de 6 minutes et ne tient pas compte de l'usage cumulatif de l'exposition pendant 24 heures sur 24 ...à vie.

Si la Brigade a mesuré **60 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$**  à 30 cm pour le four à micro-ondes, ceci correspond à environ **5 400  $\mu\text{W}/\text{m}^2$**  à 1 mètre, avec un facteur d'utilisation de 100% pendant six minutes.

Selon les mesures prises en Californie par les ingénieurs de la firme [EPRI](#) (Electric Power Research Institute) qui ont été commandités par PG&E pour prendre des mesures sur le compteur Focus (carte :Nic507), ont obtenu, utilisant le même instrument de mesure, une valeur de plus que **550 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$**  à 30cm

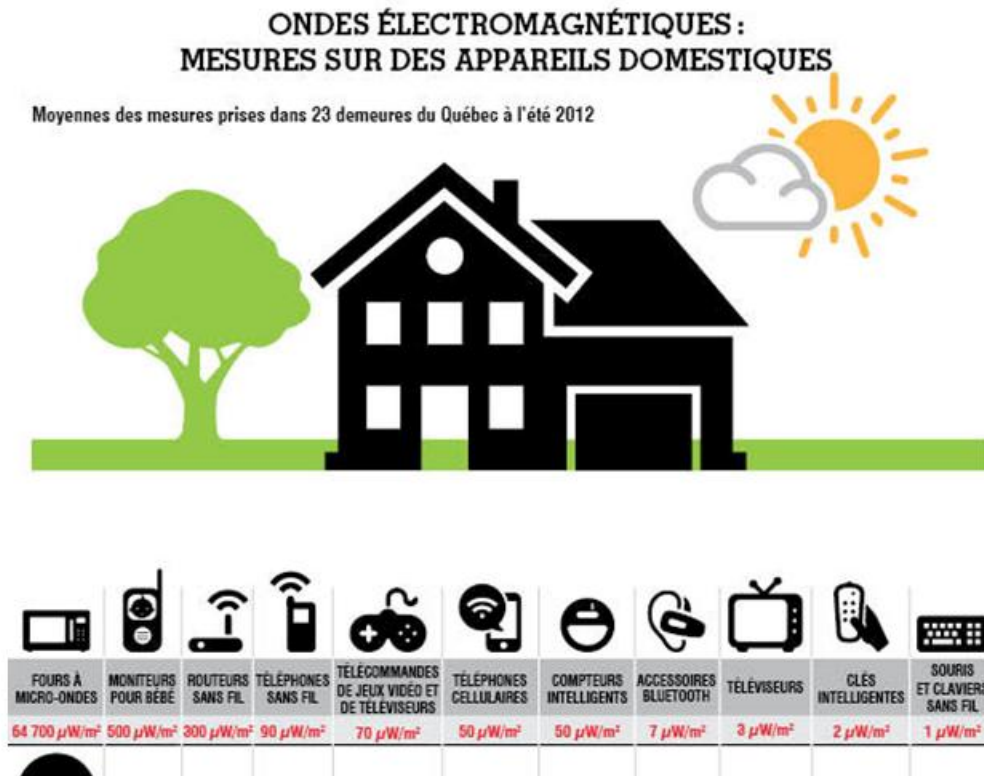
(supérieure aux 400 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  que j'avais erronément cités), et de **65 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$**  à un mètre comme intensité de puissance pendant la transmission. Or, si on se tient à un facteur d'utilisation unique de 100% pour les deux unités et à la même distance, le résultat est plus qu'éloquent.

Ceci indique deux choses : **l'intensité d'émission d'un Focus est largement supérieure à celle d'un four à micro-ondes** et, en plus, **le compteur fonctionne pendant toute la journée**, tandis que **l'utilisation d'un four à micro-ondes est de nature ponctuelle**...en plus d'être **un choix** d'en avoir un ou pas.

Cette observation, a-t-elle été faite dans le reportage ?

Je tiens à vous présenter une autre comparaison avec le téléphone cellulaire.

Les résultats de « l'étude » faite par la Brigade électro-urbaine dirigée par M. Gervais qui sont apparus dans le magazine Protégez-vous sont résumés ici-bas. M. Gervais, en coopération avec Protégez-Vous, présente une valeur de 50  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  pour le cellulaire et commente cette valeur :





**Téléphones cellulaires**  $50 \mu\text{W}/\text{m}^2 = 28\,000$  fois plus faible que la norme canadienne

Nous avons mesuré la densité de puissance reçue par une personne qui envoie un message texte et nous avons aussi simulé le cas d'un individu «coincé» entre plusieurs personnes ayant des conversations téléphoniques.

En revanche, nous n'avons pas pris de mesures lors d'une conversation téléphonique, car le type de mesure que nous effectuons n'est pas approprié lorsque l'appareil est trop près du corps. Pour prendre des mesures en pareil cas, il faudrait mener une batterie de tests sur des mannequins reproduisant les propriétés électriques du corps humain, afin de déterminer le DAS (débit d'absorption spécifique) de chaque appareil. Cet indice indique la quantité d'énergie transférée à l'utilisateur par un téléphone lorsque ce dernier fonctionne à pleine puissance, dans les pires conditions d'utilisation. Au Canada, le DAS limite pour la tête est de  $1,6 \text{ W}/\text{kg}$ . Comme ces tests sont difficiles et coûteux à réaliser, nous n'avons pu les mener.

- À noter: le gouvernement canadien oblige les fabricants à mener leurs essais de DAS. Il est possible de trouver les DAS de chaque modèle de téléphone cellulaire sur Internet, notamment sur le site d'[Industrie Canada](#). Vous trouverez également cette information dans les documents qui accompagnent les téléphones à l'achat.

Je vous laisse deviner si les  $50 \mu\text{W}/\text{m}^2$  pour le cellulaire ont été pris à 30 cm ou à 1 mètre. **Si on peut se fier à cette valeur, cela indiquerait que l'ajout de 3 700 000 compteurs qui fonctionneraient à un facteur d'utilisation de moins un dixième pour cent (0,1%) correspondraient**, selon les données de M. Gervais et de la Brigade, **à l'ajout de 3 700 000 cellulaires en pleine fonction 24 heures sur 24 tous les jours de l'année !!!!!** Que faut-il en penser ?

Cette observation est-elle apparue dans le reportage ?

Avez-vous demandé à M. Gervais de s'expliquer à ce sujet ?

Le facteur d'utilisation varie d'un compteur à un autre dans le réseau, selon l'état du réseau et selon les informations que le compteur doit envoyer. Ce taux d'utilisation change la moyenne de l'émission, toutefois, **l'ampleur des pulsations d'énergie radio qui sortiront des compteurs 24 heures sur 24 restera constamment très élevée par rapport aux autres appareils domestiques**. Affirmer que cela ne causera pas des maux de tête pour bien des gens et des conséquences nocives à venir pour tout le monde est une chose, la réalité risque d'être bien différente.

Avez-vous posé les questions suivantes:

Qu'advient-il au facteur moyen d'utilisation quand plus d'information sera reliée par le compteur à Hydro ?

Qu'advient-il quand la deuxième antenne sera mise en opération?

Le facteur d'utilisation va-t-il changer, la densité d'énergie dans nos maisons aux alentours du compteur va-t-elle encore augmenter davantage ?



Je veux revenir sur un point précis de la mesure du DAS, la mesure qui nous indiquerait à quelle distance on devrait se tenir du compteur.

## **DAS**

Vous êtes-vous demandé pourquoi ce compteur n'a pas été soumis au test de DAS, et que en dépit de la mise en garde du manufacturier du module de transmission dans le compteur qui indique qu'une distance minimale de 20 cm soit respectée, qu'aucun avis de mise en garde n'apparaisse sur les installations des compteurs ? Pourquoi ces simples mesures de précaution n'ont pas été suivies? Vous affirmez **qu'une clause échappatoire a permis à HQ d'esquiver le test DAS** et que les Américains ont opté par envoyer un avertissement au lieu de faire le couteux test. Le manufacturier a informé HQ, à son tour HQ se cache derrière une faille (loop-hole) pour ne pas avertir ses clients; **pensez-vous que cela va empêcher aux gens à risque de payer les conséquences au détriment de leur santé?**

On s'évertue, par contre, à faire croire que ce compteur n'est pas plus dangereux qu'un moniteur de bébé. Alors, pouvons-nous placer nos chaises d'enfants à un pas du compteur ? Est cela le message à retenir ? La santé publique devrait compter pour beaucoup dans l'équation du bénéfice net d'une société d'État, pourquoi compte-t-elle si peu dans ce cas ? **Vous vous évertués à défendre Hydro pour avoir omis de soumettre le compteur au test du DAS, mais pourquoi ne pas avoir donné l'information et laisser les téléspectateurs juger du bon et du mauvais de cette décision ?**

**Étiez-vous au courant que**, selon les mesures prises au [CRIQ](#), le facteur d'utilisation d'un compteur augmente considérablement quand il repart, et que cela sera le cas après chaque panne, une valeur de plus de 1000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$  à 1 mètre dans les meilleurs des cas, et nous ne connaissons pas les valeurs dans le pire des cas, et **ceci correspond à l'équivalent de 20 cellulaires pour chaque compteur**, si on se fie aux mesures de la Brigade de M. Gervais?

**Étiez-vous au courant du fait** que selon le rapport EPRI, le compteur a un facteur d'utilisation de 40% pendant les mises à jour micrologicielles (firmware update) qui survient deux ou trois fois par année selon les informations provenant de PG&E; donc, une valeur moyenne de 26 000  $\mu\text{W}/\text{m}^2$ , ou si vous voulez vous fier aux mesures de la Brigade, **l'équivalent de 520 cellulaires pour chaque compteur à 1 mètre de distance?** Multipliez ce facteur par 3,7 millions de compteurs et assurez-nous que cela ne va pas avoir des répercussions sur la santé, particulièrement des ceux à risque.

**Vous êtes-vous demandé pourquoi** il est intelligent d'utiliser une nouvelle technologie qui coûte plus cher, et qu'il faudra envisager de renouveler plus souvent et qui est moins sécuritaire que l'ancienne ? Est-il intelligent de ne pas

se poser ces questions ou faut-il seulement se fier au mot qui suit le mot compteur dans : « un compteur intelligent » ?

Ce déploiement est une très bonne affaire pour la compagnie L&G, et pour l'industrie de communication sans fil qui profiteront d'un gros client pendant les prochaines 15 années. **Pour ces industries, ce déploiement est profitable; donc, il faut comprendre que tous ceux qui représentent ces intérêts vont en parler favorablement et sous-estimer les effets nocifs pour la santé, c'est évident ! Mais pour nous, clients et actionnaires d'Hydro, et simples citoyens d'une province plus qu'endettée, pourquoi cette dépense d'un billion de dollars est-elle avantageuse ?** Avez-vous posé cette question d'ordre public?

Un dogmatisme est mis en évidence dans le discours sanitaire de M. Gervais et M<sup>me</sup> Beausoleil dans le reportage. Les deux s'accordent pour dire qu'il ne faut pas s'inquiéter, car ces ondes sont de nature non- ionisante et ne pourront pas endommager notre ADN, donc il n'y a pas de raison pour s'inquiéter de possibles conséquences sanitaires. De toute évidence, ils n'ont pas lu les études qui démontrent le contraire, par exemple [cette dernière](#) *in vitro* sur le sperme humain. Ou ceux-ci : Lai H et coll 1997, Phillis JL et coll 2009, La Vignera et coll 2012, Liu C et coll 2013, Shahin S et coll 2013.

En conclusion, les institutions sur lesquelles l'émission base son reportage s'appuient sur le « poids de l'évidence » pour déclarer l'innocuité des CEM. La réalité est que s'il a des plumes comme un canard, nage comme un canard, cancanne comme un canard, vole comme un canard, à la silhouette d'un canard dans un lac de cygnes...c'est un canard! Le fait qu'il y a 100 cygnes à côté n'enlève pas le fait que c'est un canard. Si nous voulons savoir s'il a d'autres canards nous devons chercher d'avantage et ne pas conclure qu'un canard dans un lac de cygnes non seulement n'existe pas, mais les canards n'existent pas de tout.

Hydro-Québec, tout comme l'industrie du sans-fil, se cache derrière le Code 6. Le Code est légal mais il est aussi immoral; il ne protège pas la population. Que va faire le ministère de la Santé quand les cas d'EHS vont bonder? À quoi bon cette légalité? Attendons 10 ans de plus pour vérifier les cas des cancers; une fois confirmés, à quoi bon cette information? Il faut agir dès maintenant avec bon sens et prudence.

Il y avait d'autres points à signaler que l'émission a manqué de mentionner si on ne parle que des dangers pour la santé et pas de facturation salée, du risque de piratage, de l'invasion à la vie privée, des tactiques de dissuasion et d'intimidation d'HQ, etc. :

1. **Les compteurs ne sont pas certifiés contre le feu. Votre assurance habitation va vous dire de ne pas vous inquiéter, mais va refuser de le confirmer par écrit.** Puisque vous êtes responsable du câblage de la

- maison jusqu'au socle qui abrite le compteur; si le feu prend, si vous électroménagers sont détruits, vous devez faire une expertise pour démontrer que ce n'est pas votre câblage ou votre socle qui a causé le feu. Bonne chance! Au moins que vous faisiez une expertise **avant de l'installation du CI...** [Les citoyens de la Colombie-Britannique](#) n'ont pas encore gagné leur cause en cas d'incendie ([incidents](#) rapportés en [C-B et ON](#)); en Californie plusieurs incendies rapportés et au moins [un décès](#).
2. Les [compagnies d'assurance vie et maladie](#) sont en train d'ajouter des clauses d'exclusion en cas problème causé par l'utilisation d'un cellulaire ou autre technologie sans fil. Il faut bien **vérifier les clauses de nos contrats**.
  3. **L'électricité sale produite par les compteurs** numériques, à radiofréquences ou pas. Pourquoi ne pas mentionner ses effets sur la santé puisque HQ veut à tout prix remplacer le 60% des compteurs électromécaniques encore actifs pour au moins 10 ans par des numériques avec une durée de vie moindre? Autres points :
  4. Pourquoi faut-il changer un compteur électromécanique qui a 10 ans de vie, théoriquement 15 autres (en réalité 20-25 autres); quelle logique derrière cette dépense? Pourquoi ne pas avoir soulevé ce point?
  5. En ce qui concerne la partie technique -je vous demande, **depuis quand Hydro-Québec a le droit de placer une antenne répétitive dans la propriété d'un citoyen et cela malgré son objection** (c'est le cas pour les propriétaires non clients d'HQ, si le locataire accepte le compteur intelligent). HQ a le droit de placer un appareil de mesurage pour notre consommation d'électricité, mais pas de placer une antenne émettrice-réceptrice dans une bande non-autorisée. Si c'est le cas, est-ce que les fournisseurs autorisés ont aussi le droit de placer leurs antennes répétitives dans notre propriété, sans frais, en utilisant l'exemple le compteur comme jurisprudence? À ce jour, si Rogers ou autre compagnie de télécommunication veut placer une antenne dans une propriété privée, il doit payer un forfait. **Depuis quand la Régie a jurisprudence sur les droits de la propriété privée?** Est encore une autre **clause échappatoire** puisque les fournisseurs doivent faire une demande si l'antenne se trouve à 15 mètres et plus de hauteur et les compteurs intelligents sont à moins de 10 pieds du sol? les Dommage que personne n'a vu ce point.
  6. **Avez-vous pensé aux interférences**, déjà un problème? Au moment que je vous écris ces lignes Videotron confirme que les problèmes que nous avons depuis ce matin avec l'Internet (filé) et les lignes téléphoniques (filées) sont causés par notre routeur (filé) qui capte des communications sans-fil du voisinage...vérification faite avec une voisine et elle a eu exactement le même problème avec sa connexion Internet (Wi-Fi) avec Videotron au même moment que nous. Malgré nos précautions, nous avons des interférences dans nos appareils filés causées par des micro-ondes émises par nos voisins. Maintenant, **imaginez quand les CI du**

**voisinage se mettront à bavarder 24 heures sur 24...pire encore, si vous avez un de 3% des CI hyperactifs (chiffre offert par HQ)...**

Installer 3,7 millions de compteurs intelligents sans une étude d'impact qui prend en considération notre exposition actuelle c'est irresponsable. Installer des compteurs à radiofréquences sans prendre en considération les segments de la population qui sont à risque, c'est irresponsable. Installer des compteurs à radiofréquences sans prendre en considération les personnes qui dorment de l'autre côté du mur à moins de 30 cm du compteur, c'est irresponsable. Installer des compteurs trois fois plus chers, deux à trois fois moins robustes que les compteurs électromécaniques, c'est irresponsable.

La province est déjà assez endettée, installer ces compteurs va être notre perte. Vaut mieux s'arrêter que de continuer vers une gaufre financière (coût des compteurs, de l'infrastructure, d'énergie de cette même infrastructure, problèmes de santé, etc.).

Vos réponses ne font que confirmer que vous vouliez épauler les dires de l'industrie et pas de présenter un reportage digne de l'institution qui est Radio-Canada en montrant les deux côtés. Il faut se demander si quelqu'un a fait de la recherche pour le reportage ou s'est simplement contenté des données fournies par Hydro-Québec. Rien de mauvais à présenter l'opinion de l'industrie, nous sommes encore une démocratie, théoriquement... C'est qui est inacceptable est que l'opinion de l'industrie prévale sur la science et le bon sens. Le document de l'AFSSET que vous m'avez recommandé de lire le dit formellement, de 11% à 20% d'études qui trouvent des effets non-thermiques sont solides et cela après avoir été passées au fin peigne par l'industrie même. Le principe de précaution se base sur ce point : ***l'absence de certitude scientifique absolue ne doit pas servir de prétexte pour remettre à plus tard l'adoption de mesures effectives visant à prévenir la dégradation de l'environnement.***

Je vous remercie du temps que vous avez tous pris à lire ce message et j'espère compter sur une nouvelle émission sur les compteurs qui montre nos préoccupations.

Respectueusement,